

CAHIER DES CHARGES

Appel à candidatures pour projet artistique de création et de réalisation d'un « photocal » au sein des aéroports de Nouméa-La Tontouta et de Nouméa-Magenta.

Dossier de candidature
à remettre au plus tard **le lundi 3/10/22 à 10 h**
par mail à : c.proner@cci.nc
ou par courrier :
À l'attention de Coralie Proner
Direction de la communication et du marketing
Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie
15 rue de Verdun
BP M3
98849 Nouméa Cédex

Commanditaire : CCI-NC
Personne à contacter : Coralie Proner, chargée de communication
Tél : 24 23 70 - **Mail :** c.proner@cci.nc

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|---|
| I/ Objet de la consultation | 3 |
| II/ Présentation du projet | 3 |
| III/ Prestations attendues | 4 |
| Aéroport de Nouméa-La Tontouta | 4 |
| Contexte de l'aéroport | 4 |
| Orientations artistiques | 5 |
| Orientations techniques | 5 |
| Aéroport de Nouméa Magenta | 6 |
| Orientations artistiques | 6 |
| Orientations techniques | 6 |
| IV/ Candidatures et livrables | 7 |
| Candidats pouvant répondre à cette consultation | 7 |
| Rétroplanning estimatif | 7 |
| Dossier de candidature | 7 |
| Sélection | 8 |
| V/ Clauses diverses | 8 |

I/ OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation a pour objet la prestation de création et de réalisation de deux œuvres murales représentant des ailes au sein des aéroports de Nouméa-La Tontouta et de Nouméa-Magenta.

Outre la décoration, ces créations murales auront avant tout pour objet de servir de photocal, c'est-à-dire d'endroit emblématique et ludique devant lequel le public pourra se prendre en photo.

Les créations devront être différentes pour chacun des aéroports afin de refléter leur identité respective.

II/ PRESENTATION DU PROJET

Améliorer l'expérience passagers

Dans le but d'améliorer en continue l'expérience de ses passagers et visiteurs, la Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie, gestionnaire des aéroports de Nouméa-La Tontouta et de Nouméa-Magenta, souhaite mettre à disposition des voyageurs de chacun de ces aéroports, un « photocal ».

Pour ce projet, la CCI-NC dédie au sein de chacun de ces deux aéroports, un mur qui accueillera une création artistique devant laquelle le public sera invité à se prendre en photo.

A l'instar de ce que l'on retrouve dans de nombreux aéroports, la CCI-NC souhaite que cette création artistique représente des Ailes. Ce projet rejoint un phénomène actuel qui génère beaucoup d'engouement et d'enthousiasme de la part du public : les voyageurs sont nombreux à rechercher des Ailes et à se prendre en photo devant, avant de s'identifier sur les réseaux sociaux. Cela leur permet d'annoncer leur départ ou leur arrivée, de signifier leur présence à un endroit précis et/ou de « collectionner » les différentes ailes, donc les différents lieux visités.



Ailes de l'aéroport de Tahiti



Promouvoir la Nouvelle-Calédonie

Un des objectifs de ces Ailes pour les endroits qui en possèdent, est aussi de valoriser sur les réseaux sociaux un lieu, un aéroport. Ainsi, à travers la conception de ce photocall, la volonté de la CCI-NC est non seulement de renforcer l'expérience des voyageurs, mais aussi de **valoriser** et **promouvoir la destination Nouvelle-Calédonie** à l'international pour ce qui concerne l'aéroport de Nouméa-La Tontouta, ainsi que l'aéroport et les destinations desservies par la plateforme de Nouméa-Magenta.

Valoriser des artistes locaux

En tant qu'acteur local, la CCI-NC a à cœur de valoriser et promouvoir des artistes locaux. C'est la raison pour laquelle elle lance cet appel à candidatures en offrant aux artistes calédoniens l'opportunité de valoriser leur création auprès du grand-public, en local et à l'international, dans ces deux lieux emblématiques.

III/ PRESTATIONS ATTENDUES

Aéroport de Nouméa-La Tontouta

Contexte de l'aéroport

L'aéroport de Nouméa-La Tontouta est le premier lieu que les visiteurs voient en arrivant sur le territoire et le dernier avant de quitter la Nouvelle-Calédonie.

Les cibles principales de ce photocall sont les voyageurs, qu'ils soient touristes ou locaux, ainsi que leurs accompagnateurs puisque le lieu dédié au sein de l'aéroport est situé en zone publique.

L'aéroport accueillait avant la crise Covid près de 566 000 passagers par an.

La CCI-NC souhaite faire de l'aéroport de Nouméa-La Tontouta une vitrine de la transition énergétique et de l'innovation. Elle y mène une politique écoresponsable ambitieuse, à cet effet, la CCI-NC s'est engagée à accélérer la transformation de l'aéroport afin d'en diminuer les émissions de gaz à effet de serre et à réduire les consommations énergétiques tout en développant l'utilisation des énergies renouvelables.

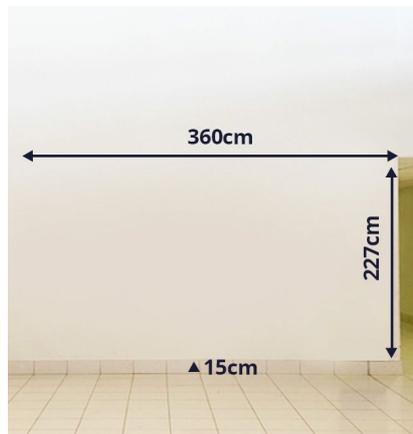
Orientations artistiques

L'œuvre devra :

- Représenter des ailes
- Être représentative de la Nouvelle-Calédonie dans le choix qui sera fait notamment des couleurs, du graphisme et de tous les éléments qui composeront ces ailes.
- Être en harmonie avec l'architecture et l'identité moderne et épurée de l'aéroport
- Respecter la thématique du voyage et de l'accueil

Orientations techniques

- Le mur dédié est blanc et situé dans le hall de l'aérogare passagers, en zone départs, entre la boutique X-Plora et le poste d'inspection filtrage ou en salle d'embarquement.
- L'objectif de la création est que les personnes puissent se prendre en photo devant, de telle sorte à ce que l'on imagine que ce sont leurs propres ailes. Il faudra tenir compte d'une taille adulte moyenne, adaptée aussi, dans la mesure du possible, pour les enfants.
- **Dimensions** : 360 cm x 227 cm
- **Surface** : 8.1m²



- Le projet devra inclure en périphérie de la création, un texte indiquant le lieu (exemple de phrase qui sera définie ultérieurement par la CCI-NC : « Aéroport de Nouméa-La Tontouta, Nouvelle-Calédonie »)
- De la peinture murale est pressentie pour cette réalisation, mais le comité de sélection pourra étudier toute autre proposition et préconisation. L'objectif étant que les matériaux soient résistants, durables et faciles d'entretien.

Aéroport de Nouméa-Magenta

L'aéroport de Nouméa-Magenta est la plateforme centrale qui permet la liaison entre les trois Provinces. Elle permet de connecter les îles à la Grande Terre et de desservir les destinations de l'intérieur.

Les cibles de ce photocall sont uniquement les voyageurs, qu'ils soient touristes ou locaux, car la zone dédiée est située en salle d'embarquement.

L'aéroport accueillait avant la crise Covid près de 465 000 passagers par an.

Orientations artistiques

L'œuvre devra :

- Représenter des ailes
- Être représentative de la Nouvelle-Calédonie, et plus particulièrement de ses îles, dans le choix qui sera fait notamment des couleurs, du graphisme et de tous les éléments qui composeront ces ailes.
- Être en harmonie avec l'identité de l'aéroport et des destinations qu'il dessert.
- Elle doit inviter au voyage et être un avant-goût de ce qui attend les voyageurs à leur arrivée.
- Respecter la thématique du voyage et de l'accueil

Orientations techniques

- Un mur vert ou gris sera dédié aux ailes dans la salle d'embarquement, en zone réservée.
- L'objectif de la création est que les personnes puissent se prendre en photo devant, de telle sorte à ce que l'on imagine que ce sont leurs propres ailes. Il faudra tenir compte d'une taille adulte moyenne, adaptée aussi, dans la mesure du possible, pour les enfants.
- **Dimensions** : 222 cm x 249 cm
- **Surface** : 5.5 m²



- Le projet devra inclure en périphérie de la création, un texte indiquant le lieu (exemple de phrase qui sera définie ultérieurement par la CCI-NC : « Aéroport de Nouméa-Magenta, Nouvelle-Calédonie »)
- De la peinture murale est pressentie pour cette réalisation, mais le comité de sélection pourra étudier toute autre proposition et préconisation. L'objectif étant que les matériaux soient résistants, durables et faciles d'entretien.

IV/ CANDIDATURES ET LIVRABLES

Conditions à remplir pour répondre à cette consultation

- Être domicilié en Nouvelle-Calédonie
- Disposer d'un RIDET

Rétroplanning estimatif

- Date limite de remise des dossiers de candidature : **3 octobre 2022 à 10 h**
- Sélection des candidats : **3 - 17 octobre 2022**
- Finalisation des propositions créatives en collaboration avec la CCI-NC et validation par le comité de sélection : **14 novembre 2022**
- Date limite de réalisation des projets sur sites / livraison : **9 décembre 2022**

Dossier de candidature

Le dossier de candidature devra contenir l'ensemble des documents listés ci-dessous. Tout dossier de candidature non complet ne pourra pas être étudié.

- Formulaire dûment rempli à télécharger sur nos sites internet www.cci.nc ou www.aeroport.cci.nc
- Portfolio ou sélection d'œuvres déjà réalisées
- Deux esquisses colorées : une pour Tontouta, une pour Magenta. Ces esquisses devront être suffisamment abouties pour permettre au comité de sélection d'avoir une vision de ce que sera l'œuvre une fois achevée, de son univers, ses couleurs, son identité.
- Mémo précisant les matériaux utilisés, toute contrainte ou préconisation particulière quant à la réalisation et à l'entretien de sa création.
- Devis détaillé
- Photocopie d'une pièce d'identité

Sélection

La volonté du comité de sélection est de retenir deux prestataires : un pour l'aéroport de Nouméa-La Tontouta et l'autre pour Nouméa-Magenta. Toutefois, le comité de sélection se réserve la possibilité de ne retenir qu'un seul artiste pour les deux aéroports.

Les candidats seront sélectionnés après examen de leur dossier par le comité de sélection selon les critères suivants :

- La proposition artistique présentée sous forme de croquis / esquisse
- La proposition tarifaire (incluant création, réalisation, matériaux, déplacements etc.)
- L'expérience de l'artiste

VI/ CLAUSES DIVERSES

Assurance

Le candidat retenu devra :

- Souscrire toutes les assurances nécessaires garantissant toute responsabilité lui incombant en raison de l'exécution de la prestation objet du présent appel à candidatures et qu'il peut encourir de son propre fait ou de celui de toute personne intervenant à quelque titre que ce soit pour son propre compte. L'ensemble des conditions d'exercice et d'activité devra être correctement déclaré pour le bon fonctionnement des garanties d'assurances.
- Communiquer à la CCI-NC les polices ou attestations d'assurances nécessaires, à la date de commencement de la prestation et à tout moment durant l'exécution de ladite prestation, sur demande de la CCI-NC et dans un délai de quinze (15) jours à compter de la réception de la demande.

Il appartient au candidat sélectionné de vérifier l'adéquation des conditions de réalisation de la prestation avec ses propres assurances, et de réajuster les garanties souscrites si nécessaire, afin de prendre en considération d'éventuels risques non identifiés préalablement.

En aucune manière, les contrats d'assurances souscrits ne sauraient être interprétés comme une clause d'exonération ou de limitation de responsabilité de Prestataire vis-à-vis de la CCI-NC.

Propriété intellectuelle

Le candidat sélectionné cède à la CCI-NC la pleine propriété de l'œuvre réalisée pour son compte dans le cadre de ses prestations rémunérées. Cette cession porte sur l'ensemble des droits de reproduction, diffusion et représentation sous toutes formes et tous supports y compris les plateformes numériques sur internet, ainsi que les droits de modification, adaptation, transformation, arrangement ou reproduction par un art ou un procédé quelconque, par la CCI-NC ou tout intervenant mandaté par ce dernier.

Elle est faite pour le monde entier et la durée des droits d'auteur en vue de l'exploitation du site.

Pour candidater

La limite de dépôt des candidatures est fixée **au lundi 3 octobre à 10 h**

Dossier à retourner à l'adresse mail [**c.proner@cci.nc**](mailto:c.proner@cci.nc)

Ou par courrier :

À l'attention de Coralie Proner Direction de la communication et du marketing

Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie

15 rue de Verdun

BP M3 - 98849 Nouméa Cédex